

Des désirs en contradiction avec la Charte de l'Atlantique ont été exprimés à Dumbarton Oaks

Amsterdam, 22. — Selon une information parvenue de Washington à l'agence Reuter, M. Cordell Hull, ministre américain des Affaires étrangères, a déclaré dans une allocution de bienvenue adressée à tous ceux qui prennent part à la conférence de Dumbarton Oaks que les travaux de la dite conférence avaient déjà été fixés dans les déclarations faites jadis à Moscou par les ministres des Affaires étrangères de l'U. R. S. S. des E. U. et de Grande-Bretagne.

« Nous sommes tous d'accord pour admettre, a-t-il ajouté, que l'organisme de sécurité collective que nous nous proposons de créer ne sera d'aucune utilité s'il ne peut se baser sur une force militaire à laquelle on en appellera en dernier lieu et lorsque tous les autres

moyens ont échoué. Cette force, a encore dit M. Hull, doit être à même d'intervenir alors immédiatement et avec des moyens suffisants. Il faut que, le cas échéant, nous puissions nous en servir inconditionnellement, compter sur elle. »

COMMENTAIRES ALLEMANDS

Berlin, 22. — Selon l'avis exprimé par les milieux politiques allemands, les discours de bienvenue prononcés à la conférence de la sécurité collective qui se tient à Dumbarton Oaks laissent entrevoir le désir commun des trois grandes puissances, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Union soviétique d'admettre, après la guerre, d'une part le recours à la violence et d'autre part, de faire, dès à présent, une discrimination entre « nations esprées de paix » et « nations belliqueuses. »

De cette façon, déclare-t-on à Berlin, les trois puissances coalisées s'arrogent le droit de battre en brèche les aspirations d'un peuple et, si leurs intérêts politiques l'exigent, de le considérer comme un élément de désordre contre lequel il faudrait sévir. Ce désir est en flagrante contradiction avec les principes de la Charte de l'Atlantique. Dans les milieux précités, on n'estime pas exclu que les participants à la conférence mettront tout en œuvre pour obtenir un résultat positif car les Etats-Unis tout comme l'Angleterre et l'Union soviétique ont intérêt à faire réélire Roosevelt. Dans cet ordre d'idées, il est piquant de remarquer l'assurance faite que les petites nations auraient aussi leur rôle à jouer dans le cadre de l'organisation d'après-guerre, bien que la tendance générale de laisser la décision aux grandes puissances, soit évidente. A l'avis de la Wilhelmstrasse, la déclaration du représentant britannique, Sir Cadogan, reflète le désir de la Grande-Bretagne de ne pas s'accrocher d'emblée à des formules fixes afin de maintenir les mains libres pour prendre des décisions ultérieures.

Du discours du représentant soviétique, Gromyko, on peut inférer qu'il n'y a plus question d'harmonie entre les Alliés à propos de la politique d'après-guerre. Dans les milieux politiques berlinois, on se croit en mesure de faire cette constatation en se basant sur le fait que Gromyko a fait preuve d'une grande réserve à l'égard de la constitution d'une force de police collective et qu'il pense bien plus laisser à chaque peuple le soin d'engager les forces militaires à sa disposition selon son propre gré.

LA MORT DU CARDINAL MAGLIONE

Berlin, 22. — Une dépêche de Milan annonce la mort du cardinal secrétaire d'Etat Maglione.

Mgr Maglione était né le 2 mars 1871 à Casoria (diocèse de Naples). Après avoir terminé ses études au Collège Capranica, à Rome, il obtint ses grades de philosophie et de théologie à l'Université Grégorienne. Peu après il obtint également son doctorat en droit canon.

A la fin de ses études, il fut nommé prêtre dans une paroisse des environs de Rome et cumula ses fonctions avec celles de chargé de cours à l'Académie Pontificale de la Noblesse. Il fut également professeur extraordinaire de théologie au Collège Léon X.

En 1908, il devint secrétaire de la nonciature apostolique au Costa-Rica. En 1910, il fut promu camérier du Pape, et en 1918 il devint prêtre.

En 1939 Mgr Maglione fut admis, en vertu d'un bref de SS. Pie XI, au Consistoire des cardinaux archiprêtres. Peu après, il reçut la pourpre cardinalice. Le 2 mars 1939, le pape Pie XII le nomma cardinal secrétaire d'Etat, et le 11 juin de la même année, il fut également promu cardinal protecteur de l'Eglise Nationale Allemande à Rome.

LA SITUATION AUX INDES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

à l'Angleterre qu'elle doit renoncer à sa mainmise sur l'Inde et en outre fixer la date de l'indépendance de l'Inde d'une façon définitive. Cela ne signifie pas autre chose qu'un avis de l'oncle Sam à John Bui d'avoir à quitter l'Inde sans délai.

Brièvement parlant, la politique américaine à l'égard de l'Inde présente deux aspects. Tout d'abord, elle fait front commun avec l'impérialisme britannique en face du danger japonais. Dans cette coalition de forces contre un ennemi commun, l'impérialisme américain est forcé d'adopter la même position que l'Angleterre vis-à-vis de l'aspiration nationaliste indienne. L'expression concrète de cette coalition est l'envoi de soldats américains dans l'Inde à l'encontre du désir de la population. Le but proclamé est de faire la guerre au Japon, mais comme on ne peut pas faire la guerre au Japon sans avoir de stabilité dans le pays, les soldats américains s'identifient forcément avec les germes britanniques dont la fonction dans le cadre intérieur du pays est de supprimer toute velléité de résistance de la population contre les usurpateurs étrangers. Le second aspect de cette politique est d'essayer de remplacer l'influence britannique par l'influence américaine. Le moyen adopté est de séduire l'opinion nationaliste mais surtout celle des classes industrielles sur la sincérité et la bienveillance américaines.

On constate ici qu'il n'est pas toujours possible de séparer la question économique de la question politique, lorsque l'on traite de l'expansion impérialiste d'une puissance quelconque. Mais ceux que soient les résultats de ces manœuvres politiques pour gagner la sympathie du peuple indien Wall Street poursuit fermement une politique de pénétration indépendante de tous les désirs de tous les intérêts soit de l'Angleterre soit de l'Inde. Il s'agit purement et simplement d'expansion impérialiste. Parmi les exemples variés de cette pénétration on peut citer les deux cas suivants : le premier, c'est la conversation qui eut lieu récemment entre les hommes d'affaires américains et un représentant indien dans le but de trouver les possibilités d'une participation américaine dans la vie de l'Inde par le moyen notamment d'investissement de capitaux, et d'exportations de machines. Comme l'Inde est devenue aujourd'hui un état créancier de l'Angleterre et comme l'Amérique est elle-même créancière de l'Angleterre, les hommes d'affaires américains se montrent très soucieux de

Un accord entre Tito et le gouvernement émigré yougoslave

Berlin, 22. — D'après des nouvelles britanniques, un accord est intervenu entre le Comité national de libération de Tito et le gouvernement yougoslave exilé du roi Peter, aux termes duquel Tito reçoit le commandement en chef et son comité est reconnu comme « gouvernement provisoire ».

Le gouvernement yougoslave adopte le principe démocratique général et condamne qui conque ayant ouvertement ou secrètement collaboré avec l'ennemi, dans une partie quelconque de l'ancienne Yougoslavie.

Dans une déclaration du comité de Tito, le général Mihailovitch est qualifié de traître. D'après Reuter, le « premier ministre » du gouvernement exilé yougoslave, le Dr Subasitch, a joué un rôle prépondérant dans ces accords. C'est lui qui s'était rencontré en Italie avec Churchill et Tito.

Au cas où ces nouvelles se confirmeraient, ce qui est très vraisemblable, le gouvernement exilé aurait définitivement capitulé devant Moscou, sans obtenir de garantie palpable pour le maintien de son régime. Telle est l'opinion des milieux politiques allemands qui avaient prévu depuis des semaines les événements qui se sont produits aujourd'hui.

LA LOTERIE NATIONALE

Les tranches seront tirées en deux parties, chacune étant dotée d'un tableau de lots complet.

D'importantes modifications viennent d'être apportées à la Loterie Nationale.

Ces dispositions ont pour objet de mettre en harmonie le régime des émissions et des tirages avec les circonstances actuelles de placement à partir de la 31e tranche de la Loterie Nationale 1944 en procédant chaque semaine (le jeudi) au tirage de la moitié de la tranche eu égard à la date de la tranche.

Chaque tranche sera divisée en deux parties dotées chacune d'un tableau de lots complet. La première partie de la tranche comprendra les billets portant les numéros de 000.001 à 150.000 ; la deuxième partie les billets portant les numéros 150.001 à 300.000. Le tirage du 24 août sera celui de la 31e tranche, 1re partie ; celui du 31 août, 31e tranche, 2e partie ; celui du 7 septembre, 32e tranche, 1re partie, etc., etc.

L'attention est appelée tout particulièrement sur le paiement des lots car les billets actuellement mis en vente ne comportent aucune différenciation entre les deux parties de la tranche, seuls les numéros entiers, c'est-à-dire l'ensemble des chiffres composant le numéro, permettront de faire la distinction.

Exemple : Tirage du 24 août, 31e tranche, 1re partie (comportant les billets N° 000.001 à 150.000) : les billets se terminant par le chiffre 3 gagnent 200 fr. ; les billets se terminant par le chiffre 16 gagnent 400 francs.

Il en sera de même pour la 31e tranche, 2e partie (tirage du 31 août), pour laquelle seuls les billets portant les numéros compris entre 150.001 et 300.000 entreront en ligne de compte.

Exemple : Tirage du 31 août, 31e tranche, 2e partie (comportant les billets N° 150.001 à 300.000) : les billets se terminant par le chiffre 7 gagnent 200 fr. ; les billets se terminant par 14 gagnent 400 fr.

Ces billets ne sont payables que s'ils appartiennent aux numéros compris entre 150.001 et 300.000.

LE NOUVEAU TABLEAU DES LOTS

Voici le nouveau tableau de lots, applicable chaque jeudi, à chaque partie de tranche :

Série A		Série B	
1 lot	6.000.000 fr.	2.000.000 fr.	
1	1.000.000	1.000.000	
1	750.000	500.000	
1	250.000	200.000	
3	100.000	100.000	
4	50.000	100.000	
8	25.000	50.000	
15	12.000	50.000	
15	10.000	40.000	
15	8.000	25.000	
15	6.000	15.000	
15	4.000	10.000	
150	2.000	4.000	
1.500	400	800	
15.000	200	300	
150.000	200	200	

Soit 31.744 lots

ANNONCES LEGALES

COUR D'APPEL DE DOUAI. — Section spéciale. Les nommés : SALVETTI Livio, âgé de 48 ans, mouleur en pâte, demeurant à Marquien-Barœul, rue Mongolfier, 108 ; LOCOGE Georges, âgé de 50 ans, pontonnier, demeurant à Louvroil, 200, rue J.-Galois, actuellement en fuite, ont été condamnés par contumace par la section spéciale de Douai, le 20 juillet 1944 à deux ans de prison et 1.200 fr. d'amende, et interdits pendant 5 ans de l'exercice des droits énumérés à l'article 42 du Code pénal, pour activités communiste, détention et publication d'écrits communistes, et, en outre, pour SALVETTI Livio, détention de fausse carte d'identité. Vu : le Procureur général ; signé : Hilsible - Pour le Greffier en chef : Maurice FOSTIER 26 242

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 29 juin 1944 - EXTRAIT : La nommée BREMONT Germaine femme BIX, laitière, demeurant à Roubaix, 75, rue Ma Campagne, a été condamnée à l'emprisonnement pendant TROIS MOIS (avec sursis) et par corps à une amende de TRENTE-CINQ MILLE FRANCS, pour avoir falsifié du lait par un mouillage à 35 %. Le Tribunal a, en outre, ordonné l'insertion du présent jugement, par extrait, dans les journaux « L'Echo du Nord » et « Le Réveil du Nord » et « Le Journal de Roubaix ». Et sur les conclusions de M. CRUSSAIRE, Avocat, la condamnée à payer à l'Union des Producteurs de Lait et de Beurre du Nord et du Pas-de-Calais, la somme de CINQ CENTS FRANCS, à titre de dommages-intérêts, et à l'insertion du présent jugement dans le journal « L'Echo des Syndicats ». Le Tribunal l'a, en outre, condamnée en tous les dépens. Le tout par application des articles 1, 3 et 7 de la loi du 1er août 1905, 52 du Code pénal, 194 du Code d'instruction criminelle. Vu l'appel. Vu au Parquet, pour le Procureur de la République, le Substitut (signé) : SCHLEXER. Pour extrait conforme, le Greffier (signé) : DUBOIS 19.534

Mobilisation des Polonais DANS LES TERRITOIRES EVACUES PAR LES TROUPES ALLEMANDES

Stockholm, 22. — La radio soviétique a publié une ordonnance du Comité national polonais de la libération, d'après lequel la mobilisation partielle, ainsi que l'incorporation de la population au service militaire est décrétée. Cette mesure s'applique au territoire évacué par l'armée d'occupation allemande.

Tokio, 22. — On apprend que le gouvernement publiera mercredi un rescrit impérial relatif aux décisions d'exécution pour la mobilisation des femmes dans l'industrie de guerre et dans d'autres activités importantes en rapport avec la guerre sur le front intérieur. Le rescrit entre en vigueur le jour de sa publication.

ENSEIGNEMENT
Ecole de Cellfure M. et D. 18, rue de Paris, LILLE
LANGUES 50 fr. par MOIS. Allem., Angl., Esp., Ital. Ecole Blanchart ou p. cor. Lille, 1, r. Basse Gd'Place

DIVERS
GRAND CHOIX chambres en chêne, salles à manger, cuisines modernes aux meilleurs prix avec garantie
DECOTTIGNIES 35 r. de la Monnaie, Lille

Etude de M. ROMBAUT, Avoué, demeurant à Lille, 24, rue Basse - DIVORCE - Par jugement en date du 30 mars 1944, enregistré, rendu par défaut. Entre : M. MARCEAU-Auguste GRUSON, demeurant à Prémessin, Amour de la Montagne. Et : Mme Marthe-Marie GRUILOIS, épouse de M. MARCEAU-Auguste GRUSON, demeurant de droit avec son mari, mais résidant en fait à Pérenchies, 35 rue de Lomme, chez ses parents. Le Tribunal civil de Lille a prononcé le divorce entre les époux sus-nommés, au profit du mari. M. ROMBAUT occupant dans l'instance pour M. GRUSON - Pour extrait (s) : ROMBAUT

VENTES ACHATS LOCATIONS
Pour vendre ou acheter un fonds de commerce, un terrain, une propriété.
LA GARANTIE 6 bis, Parvis St-Maurice - LILLE

CESSIONS
Cordonnerie quart populaire Lille, cédée 80.000 Et R. I. C. B. N. 52, r. Faidherbe, LILLE
REGION DE LENS. - A vendre : atelier de réparations automobiles et dépôt d'essence. - S'adr. à M. DUFOUR, notaire à LENS 37.820

CESSIONS
Paul MARTINOT, Crg 26, rue des Arts, LILLE
Industriel désirerait reprendre fabrication de chiorée. Faire offres détaillées sous initiales C. A. Z. Y. au Réveil 31.694

OFFRES D'EMPLOIS
Mécaniciens vestons, pantalons drap, demarées. - BOUTRY, 18, rue Courtrai, LILLE. - Visa n° 8.233 - 22-I.R.7. 31.699

A VENDRE superbes CHIOTS BOUVIERS pure race. - GRAVER, 89 bis, rue de Tournai, LILLE
POLICE PRIVEE - Rens. rech. enquêtes. - DIEU, 23, r. Ste-Catherine, Lille.

« Allume-Feu » TOUFEUTOUFLAM en double paquet.
Consultez MADAME ADA Visible tous les jours de 10 à 19 h. 24, r. de Jemmapes, Lille
Cherche chien de trait, Faire offre DUPONT, abattoir, Haroës (P d.C.)

AUTOS
Cherche MOTEUR 6 et B. V. 1.800 kilos. - JA PELLE, 160, rue Jean-Bart, MOUVAUX 26241
A vendre : Auto Renault 11 CV., en bon état. S'adr. BERTHIN Edith, rue de l'Offinage, Haesdon (Nd).

Recherche moteur 85 Renault, type camionnette, av. volant embrayage à vitesse. - Vende camion Citroën C4-G, mot. neuf, b. ét., prix mod. Dément, Allée Louise, Hautmont

MUSIQUE
ACCORDEONISTES Ttes répar. chez Doryck, 128, Grande-Rue, Roubaix

DETTES
M. HETTE-PLANCHON, à Aniche, informe le public que contrairement aux dires de son mari, elle n'a jamais fait de dettes et n'a pas l'intention d'en contracter.

PERDUS ET TROUVES
Perdu : Chevalière or, initiales M.V., Canal de Scilla entre Ancoisne et Houplin. Récompense - VERONE, 74, rue d'Artois, LILLE 31.714

MARIAGES
ŒUVRE DU MARIAGE Ttes sit. Consultez-nous 64, rue Bourgogne, Lille
Homme, retraité du chemin de fer, 56 ans, désire mariage avec femme de 40 à 50 ans. S'adresser M. Caulier, dépôt de journaux, Odomez, par Fresnes (Nord) 2116

A - B - C - D
Imprimerie du « Réveil du Nord » 186, rue de Paris, LILLE
Le Gérant : César PESEZ

Un discours du régent Horthy

Budapest, 22. — A l'occasion de la prestation de serment, dimanche d'officiers nouvellement promus, le régent Horthy, a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

« Indépendamment de la défense du territoire, nous avons de tous temps accompli dans la vallée danubienne, une mission européenne. Engagés en plein milieu dans les opérations venant de l'Est et de l'Ouest du Nord et du Sud, nous devons également aujourd'hui tenir tête. »

Le régent a exhorté les jeunes officiers à maintenir avant tout l'unité intérieure des Hongrois. « Dans les rangs des Hongrois a-t-il ajouté, il n'y a pas de place pour des tendances susceptibles de diviser les Hongrois. A l'heure du grand conflit mondial où l'existence de notre pays est en jeu, une des tâches primordiales est de maintenir sur le front intérieur l'ordre et la paix. »

Londres, 19. — Il est probable que le ministre polonais exilé entreprendra un nouveau voyage à Moscou prochainement.